



n° 204

Avril 2005

○○○ Avenir

Le programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité **2, 3**

Le 7^e programme-cadre de recherche et de développement

Les budgets prévisionnels : 76 milliards d'euros de 2007 à 2013 **4, 5**

Le 7^e PC sera plus simple **6 à 8**

🌀 Action

Marchés publics **9, 10**

☰ Résultats

La place des grands organismes de recherche européens dans le 6^e PC **11 à 13**

L'OFFRE ANRT **14**

ÉDITO Recherche publique européenne

Deux grands organismes de recherche européens, le CNRS et Fraunhofer (FhG), jouent un rôle particulier dans le 6^e programme-cadre. A mi-parcours, avec 516 participations dont 59 coordinations, ils esquissent la trame de la recherche publique européenne (voir p. 11 à 13). Ces résultats leur confèrent un rôle de pionnier dans une organisation de la recherche plus collective et plus efficace.

Intégrer de nombreux partenaires dans un projet de recherche augmente les coûts et les difficultés de coordination. Fraunhofer et CNRS démontrent leur capacité à relever ces défis : 7 coordinations de projets intégrés pour la première, 6 pour le second. Un effort de simplification sera néanmoins bien accueilli (voir p. 6 à 8).

Intégrer les connaissances constitue l'autre défi de la recherche contemporaine. Le système français s'appuie sur deux grands organismes pluridisciplinaires (CNRS et CEA) là où les pays voisins privilégient une spécialisation sectorielle. Fraunhofer et Max Planck n'ont pas les mêmes priorités. D'autre part, l'organisation française en unités mixtes de recherche conduit les grands organismes français à jouer un rôle plus important que leurs homologues dans les réseaux d'excellence. En Allemagne comme au Royaume-Uni, ce sont les universités qui participent activement à l'organisation de ces réseaux.

L'Europe des sciences et des technologies a besoin de grandes organisations de recherche européennes fédératrices et bien équipées, capables de se mettre au service des 25 Etats membres, et d'accueillir leurs chercheurs. De par leurs positions, CNRS et Fraunhofer, mais aussi le CEA et Max Planck héritent de la responsabilité d'internationaliser la recherche publique européenne, de l'unifier sans la dominer. De leurs capacités à convaincre qu'ils sauront assumer ces nouvelles responsabilités dépend en partie la conviction des gouvernements que « l'économie de la connaissance » va donner un nouvel élan à l'Europe. Cette conviction conditionne l'ampleur du budget 2007-2013 de l'Union européenne et la part consacrée à la recherche. Mais, pour une fois, l'idéal nous tend les bras !

A.Q.